



Entrons dans la boucle,
changeons de modèle !



Economie circulaire en Champagne-Ardenne « Partagez vos expériences ! »

1^{er} octobre 2018



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST



AVEC LE SOUTIEN DE

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



un
changement
de modèle
économique

Une nouvelle manière
de produire,
consommer, recycler

Une formidable
opportunité
pour...

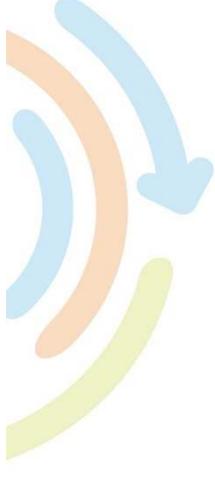


Innover

Créer
une économie locale...

...Et plus solidaire

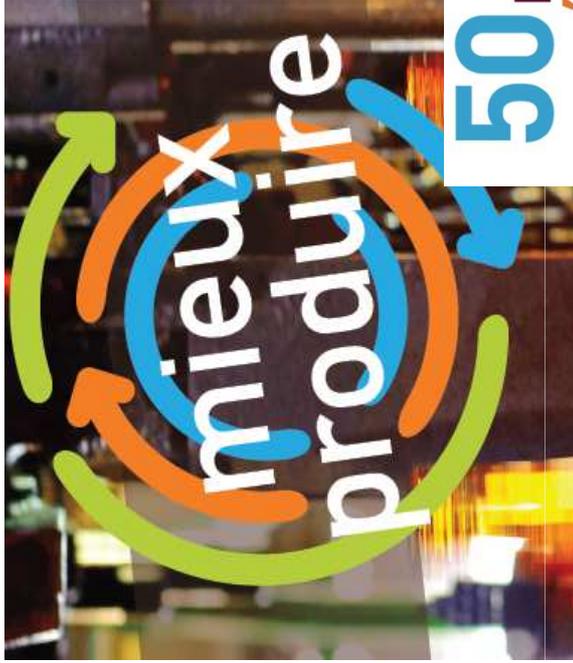




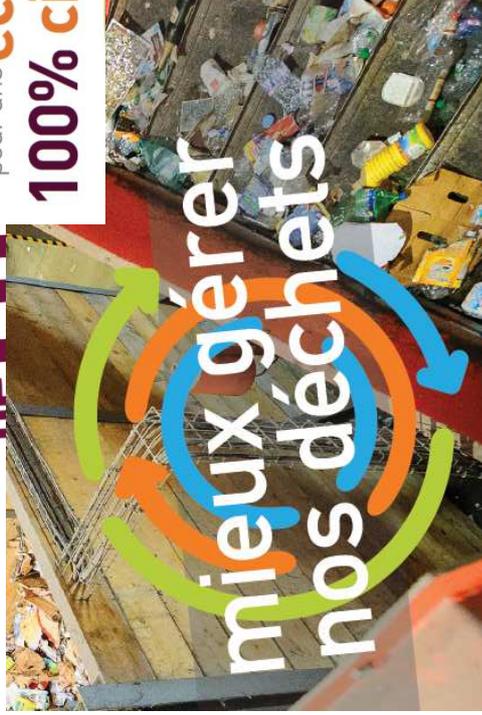
Feuille
de **route**
économie
circulaire



#entronsdanslaboucle

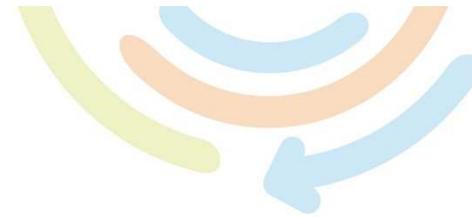


50 mesures
pour une **économie**
100% circulaire





Objectifs



Réussir la transition vers un modèle d'économie circulaire

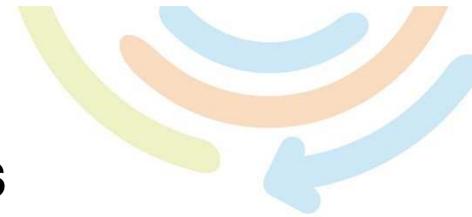
- Réduire de moitié les déchets mis en décharge
- Tendre vers le 100% de plastique recyclé d'ici 2025
- Mobiliser tous les Français
- Créer de l'emploi local et durable
- Répondre à nos engagements internationaux

#entronsdanslaboucle





Une feuille de route, avec et pour tous les acteurs



Citoyens et consommateurs

Collectivités locales et territoires

Entreprises et professionnels

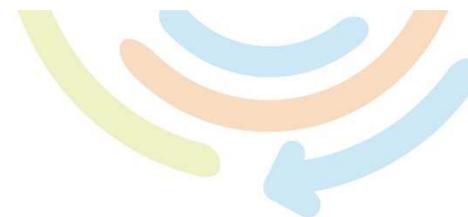
Etat et acteurs publics

#entronsdanslaboucle





Citoyens et consommateurs



Consommer de façon plus durable, en triant plus et mieux les déchets

- Simplifier et harmoniser les règles de tri des déchets
- Déployer dans les collectivités volontaires des dispositifs de « consigne solidaire »
- Améliorer le dispositif Triman et l'information relative au geste de tri



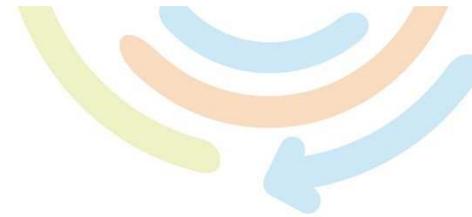
- Favoriser la reprise des anciens téléphones portables

Les mesures phares





Collectivités locales



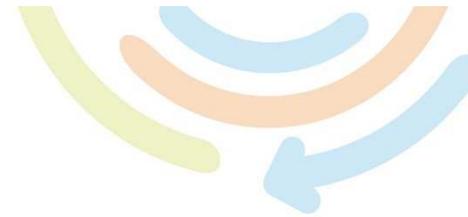
Recycler et valoriser davantage de déchets

- Faciliter le déploiement de la **tarification incitative** de la collecte des déchets
- Adapter la fiscalité pour rendre la **valorisation des déchets** moins chère que leur éliminations
- Elaborer un référentiel de bonnes pratiques et d'outils pour lutter contre **les dépôts sauvages de déchets**
- Garantir le respect des règles du jeu en simplifiant les contraintes pour les autorités chargées de la **police des déchets**

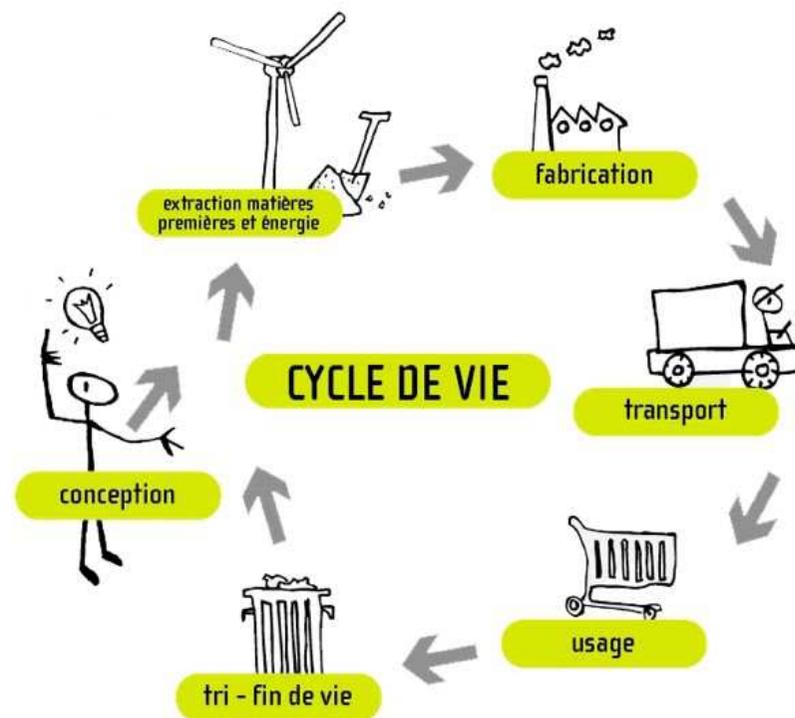
Les mesures phares



Entreprises

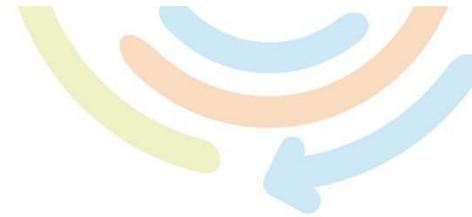


Intégrer l'écoconception, l'incorporation de matières recyclées, le réemploi et la réparation dans les pratiques





Entreprises



Moderniser le système des filières REP et lui fixer de nouvelles ambitions

Etendre le dispositif des filières REP à de nouveaux produits

→ Créer de nouvelles filières REP dans les secteurs :

- Jouets
- Articles de sport et de loisir
- Articles de bricolage et de jardin

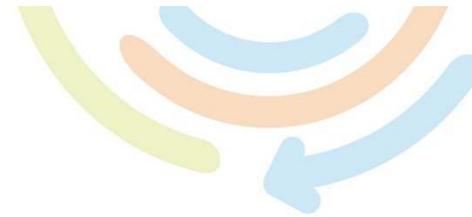
Renforcer le tri, le réemploi et la valorisation des déchets du BTP

Les mesures phares





Etat et acteurs publics



Faire de la commande publique une force d'entraînement

Dons

charte d'achat public durable



Innover en matière d'achat :
produits occasion et
économie de la
fonctionnalité

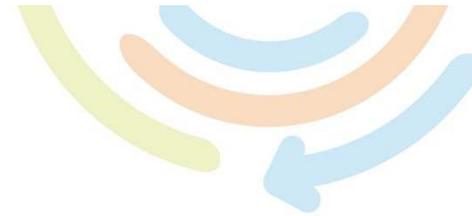
Meilleure gestion des
déchets

Les mesures phares





La suite des travaux



Poursuite des travaux sous la forme de groupes de travail :

→ Lancement dès le mois de mai, forte implication des parties prenantes

Une appropriation au sein des territoires

→ D'ici la fin de l'année 2018

Des engagements volontaires

→ Dès le mois de juin 2018

Des mesures d'ordre législative (la loi « FREC »)

→ A travers la loi de transposition de la nouvelle directive cadre déchet
Fin 2018 / début 2019

Des mesures d'ordre réglementaire

→ A partir de juillet 2018 et poursuite à l'issu de l'adoption de la loi « FREC »

#entronsdanslaboucle

